

Image not found or type unknown



Qui paye et fait les trajets de droit de visite?

Par **sadow**, le **30/06/2009** à **14:47**

Bonjour, mon ex concubin a voulu la separation il y a quelques mois et donc j'ai decidée de repartir dans ma region (je l'avais suivi à l'epoque) nous sommes maintenant a 800km de chez lui. Qui doit effectuer et payer les trajets de ses droits de visites? il m'a dit tout à l'heure qu'il me les ramenerais pas pour les vacances de juillet que j'ai pas venir les chercher ! je suis mere isolée, nous avons fixé la pension à l'amiable et donc la sur ce sujet nous ne sommes pas d'accord voila j'aurais souhaité des informations merci de votre aide par avance